

FINANCEURS	NATURE DU PROJET / EQUIPEMENTS ELIGIBLES	BENEFICIAIRES	OBJET	TAUX DE FINANCEMENT MAXIMUM	INVESTISSEMENT MINIMUM	INVESTISSEMENT MAXIMUM	PLAFOND DE SUBVENTION	MODALITES SPECIFIQUES	CONTACT A PRIVILEGIER
CHER									
Conseil Général Cher	Gîtes ruraux Chambres d'hôtes		Création de gîte rural ou chambre d'hôtes accessible aux personnes handicapées				Bonus de 1200 €	Obtention obligatoire du label T&H	Comité Départemental de Tourisme M. Emmanuel Beck Téléphone. : 02 48 48 00 10 E-mail : embeck@cdt18.tv
EURE ET LOIR									
Conseil Général d'Eure-et-Loir	Meublé de tourisme	Meublé de tourisme Gîtes de France et Clévacances	Création - Modernisation - Extension	5 000 €	10 000 €			Obtention obligatoire du label T&H	Comité Départemental de Tourisme Service aménagement Téléphone : 02.37.84.01.00 Email : infos@tourisme28.com
INDRE									
Conseil Général de l'Indre	Gîtes de France	Etablissements privés et publics	création de gîte pour PH	20%			24 400€ pour moins de 3 chambres 35 500€ pour 3 chambres et plus	La création doit aboutir à un classement 3 épis/3 étoiles	Conseil Général Direction du Tourisme

INDRE ET LOIRE

Conseil général d'Indre et Loire	Chambres d'hôtes	Propriétaire privé	Réhabilitation d'un bâtiment ancien dans le cadre de la création ou amélioration de structures labellisées, dans la limite de 3 chambres par propriétaire Création de formes nouvelles d'hébergement en parallèle à un hébergement labellisé existant	40 % Bonification de 10 % du taux de l'intervention si travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduites et/ou les structures obtenant le label « Tourisme »			6 500 € / chambre (dans le cas de la création d'une chambre d'hôtes) 3 600 € / chambre (dans le cas de l'amélioration d'une structure existante)	Condition de classement : hébergement classé minimum : 3 épis, 3 clés ou autre...	D.D.A.T. - Service du Développement Local et de l'Agriculture du Conseil général Place de la Préfecture 37927 TOURS Cedex 9 Tél : 02 47 31 47 31 http://www.cg37.fr
Conseil général d'Indre et Loire	Gîtes	Propriétaire privé	Réhabilitation d'un bâtiment ancien dans le cadre de la création ou amélioration de structures labellisées, dans la limite de 2 hébergements	Création d'un gîte : 25 % Création d'un gîte d'étape ou de séjour : 40 % Amélioration d'une structure existante : 40 % Bonification de 10 % du taux de l'intervention si travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et/ou les structures obtenant le label « Tourisme et Handicap »			33 000 € pour la création d'un gîte 43 000 € pour la création d'un gîte d'étape ou de séjour 21 000 € dans le cadre de l'amélioration d'une structure existante	Condition de classement : hébergement classé minimum : 2 épis, 2 clés ou autre...	D.D.A.T. - Service du Développement Local et de l'Agriculture du Conseil général Place de la Préfecture 37927 TOURS Cedex 9 Tél : 02 47 31 47 31 http://www.cg37.fr

LOIR ET CHER

Il n'existe à ce jour aucune aides accordées aux structures désireuses de rendre leurs lieux accessibles en Loir et Cher